

Annexe 2 - Lettre des parents d'élèves au directeur du lycée Dastien Gral

Monsieur le Directeur,

Si nous vous écrivons aujourd'hui, c'est pour vous faire part de notre surprise, de notre effarement, de notre peur pour la santé mentale de nos enfants suite à l'enseignement de l'un de vos professeurs. En effet, plusieurs d'entre eux nous ont témoigné de leur gêne, voire de leur effroi suite au cours d'Education civique du professeur Alexandre Bouler, ce qui nous a troublé et alerté.

Nos enfants nous ont rapporté avoir vu le début d'une vidéo de propagande de l'organisation terroriste Territerro montée par Monsieur Bouler lui-même à partir de contenus en ligne (extraits de châtiments, chants et discours de propagande). Cela est inacceptable !

L'un de nous, parent d'élèves, a pu regarder entièrement la vidéo lorsque le professeur l'a envoyée par email, et confirme sa violence pour des lycéens.

Heureusement, un message indiquant l'interdiction de diffusion de la vidéo est apparu, bloquant ainsi toutes possibilités de la lire plus longtemps. Obstinent, Monsieur Bouler, a fait tout son possible pour la diffuser malgré tout. Devant se confronter à la réalité, c'est-à-dire, à l'interdiction pure et simple de montrer cette vidéo à ses élèves, il s'est rabattu sur un débat sur le terrorisme au sein de la classe.

Pour nous, parents, il est intolérable de susciter un tel climat de violence. Cela est angoissant pour les élèves qui ne se rendent pas au lycée pour en revenir choqués. De tels contenus ne sont pas propices à leur épanouissement scolaire et intellectuel. Nous sommes en faveur de confronter nos enfants à la réalité, mais pas de manière aussi brutale.

Nous imaginons que le professeur a le sens du devoir et des responsabilités attachées à sa fonction (le contraire serait étonnant !). Son cours avait très certainement une visée avant tout pédagogique. Néanmoins, nous ne pouvons accepter un tel comportement, une telle négligence de sa part.

Il est de notre devoir de parents, de vous l'indiquer, il est du vôtre d'agir en conséquence.

Dans un contexte où la santé mentale des élèves est de plus en plus abordée et prise en compte, l'attitude de Monsieur Bouler n'est pas admissible. Le contexte ambiant marqué par de nombreuses menaces terroristes, les mots et supports de la vidéo auraient pu avoir un impact direct terrible sur les lycéens. D'ailleurs, ils sont nombreux à ressentir le besoin de comprendre l'intérêt que ladite vidéo aurait pu avoir, qu'elle était censée être sa pertinence alors que d'autres moyens d'aborder le sujet existent (débats, rencontres, documentaires journalistiques, etc). Nous sommes persuadés que Monsieur Bouler aurait pu envisager son cours d'une autre manière, d'une façon "plus douce", et ce, bien que le sujet en question soit d'une violence toute singulière.

Cher Directeur, nous espérons que vous comprenez notre crainte et notre mécontentement.

Nous sommes à votre disposition pour tout échange en votre compagnie et celle dudit professeur.

L'association des parents d'élèves.